

AU CŒUR DU G20 : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LE PROGRES ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Déclaration du groupe de l'Agriculture

Le groupe de l'agriculture a suivi avec une attention et un intérêt particuliers les travaux consacrés au G20. Il se satisfait que le CESE puisse, à cette occasion, affirmer la nécessité de renforcer la cohérence internationale des politiques économiques, sociales et environnementales et de consolider la légitimité du G20. En ce sens, le groupe a été particulièrement sensible aux propositions sociales. Il ne faut plus séparer les questions économiques de la lutte contre la pauvreté. Les échanges commerciaux internationaux ne sont pas une fin en soi et doivent prendre en compte les dimensions sociales, les considérations environnementales, les aspects non commerciaux.

Par ailleurs, les développements relatifs à la régulation financière sont aujourd'hui au cœur d'une actualité brûlante. Il est urgent de mettre en place les instruments évoqués et de ne surtout pas relâcher les efforts à la moindre éclaircie sur les marchés financiers.

L'attention du groupe s'est plus fortement portée sur questions agricoles et alimentaires. D'autant plus que, pour la première fois, il a été décidé d'organiser un G20 agricole auquel, il faut le souligner, la société civile a pu participer comme le fait le CESE à travers cet avis. Le groupe de l'agriculture souhaite la pérennisation du G20 agricole.

Le groupe partage les propositions de l'avis. Car, pour renforcer la sécurité alimentaire, pour accroître la production agricole et pour lutter contre la volatilité des prix, il faut que l'économie internationale reconnaisse les spécificités des produits agricoles et par conséquent du métier de l'agriculteur. Il faut donc des règles pour encadrer les effets de la financiarisation des marchés, pour améliorer la transparence des marchés et la connaissance des stocks et pour combattre la spéculation sur les marchés agricoles.

Pour cela, il est indispensable que les décisions des organisations internationales relatives à l'exportation, à l'importation et au stockage des denrées alimentaires puissent traduire une meilleure cohérence. La FAO doit, dans ce cadre, jouer un rôle de premier plan.

Sur ces problématiques, nous aurions souhaité aller plus loin et cela pourrait faire l'objet d'études approfondies. Il s'agit en particulier de la question fondamentale de la terre agricole qui fait, elle aussi, l'objet d'une spéculation aux conséquences souvent désastreuses pour les économies locales dans les pays en développement. Il est aujourd'hui vital d'envisager une protection de ces terres agricoles.

Je pense aussi à la mise en place de politiques agricoles régionales. C'est une question qui est revenue à plusieurs reprises, lors d'une réunion d'agriculteurs provenant de cent-vingt pays, qui s'est tenue à l'initiative de la FNSEA et des Jeunes agriculteurs (JA), au mois de juin dernier, au siège de l'OCDE.

Une politique régionale permet de mieux protéger les marchés locaux et de les aider à se renforcer, d'encourager l'organisation des filières, en dehors des aléas des marchés internationaux. C'est un aspect qui mérite notre attention.

Le groupe de l'agriculture a beaucoup apprécié ce travail, qui contribue remarquablement à l'effort mené en ce moment par la France dans le cadre du G20. Il a voté l'avis.